



Paris, le 12 Novembre 2019

**l'Union Nationale de l'Apiculture Française remet officiellement les
Labels APIcité® 2019 à 50 collectivités
à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales,
Mercredi 20 Novembre 2019 à 11H15**

Au-delà de ses combats pour la défense des apiculteurs et de la filière, l'UNAF a créé, en 2016, le label APIcité®, à but non lucratif, pour valoriser l'implication des collectivités dans la préservation des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages. Ce Label récompensera, en 2019, l'engagement environnemental de 50 communes et collectivités.

Gilles Lanio, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française,

vous convie à la remise des **labels APIcité®**
en présence du Comité de labellisation représenté par :

Henri Clément, Porte-parole de l'UNAF,

Dominique Céna, Secrétaire Général de l'UNAF

Marlyse Boucour, Administratrice de l'UNAF

Denis Asfaux, Secrétaire de l'Association Française d'Agroforesterie

Jean-Pierre Gueneau, Président d'Hortis

Caroline Vickridge, Chargée de mission Biodiversité et Territoire Noé Conservation

avec le soutien du Ministère de la Transition Ecologique
pour le déploiement du label APIcité® sur l'ensemble du territoire

Mercredi 20 NOVEMBRE 2019 à 11H15

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Pavillon 4 - Salle 41 – Porte de Versailles – Paris 15^{ème}

Conférence introductive d'Henri Clément, Porte-parole de l'UNAF, sur le thème :

**« Le label APIcité®, une opportunité de valorisation de la politique environnementale
pour les communes » - suivie de la remise officielle des labels APIcité®**

Le **label APIcité®** se situe dans le prolongement du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® : il s'inscrit dans cette même philosophie de prise de conscience et de sensibilisation sur le rôle primordial des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité comme de nos ressources alimentaires, et la nécessité d'actions efficaces pour les protéger. De nombreuses communes s'engagent concrètement aujourd'hui dans cette dynamique, interdisant par exemple l'usage de pesticides dans les jardins publics, en plantant des essences mellifères, en installant des ruches, en protégeant les espèces sauvages. Ces collectivités mettent également en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles et auprès du grand public. Ces actions traduisent une forte demande sociale de nature en ville, à laquelle de nombreuses collectivités souhaitent répondre.

.../...

C'est pour ces raisons et aussi parce que l'environnement est aujourd'hui un thème important pour les élus des collectivités que l'Union Nationale de l'Apiculture Française remettra les labels APIcité® à cette occasion et sera présente sur son stand, les 19 – 20 – 21 novembre 2019 - Pavillon 4 – Stand B 139.

L'objectif de ce label, accordé pour deux ans, est donc de valoriser les politiques locales en matière de protection des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages. Chaque collectivité peut en faire la demande. Au-delà de la récompense officielle, le label est une réelle incitation à la mise en place de pratiques favorables aux abeilles domestiques et aux pollinisateurs sauvages ainsi qu'une bonne qualité de vie environnementale pour les habitants.

Le label APIcité® se décline en fonction du degré d'engagement de la commune en une, deux ou trois abeilles.

Rappel des Collectivités labellisées APIcité® en 2018 :

(par ordre alphabétique)

Démarche exemplaire



▪ Grande-Synthe (59) ▪ La Flèche (72) ▪ Valleraugue (30)

Démarche remarquable



▪ Bohal (56) ▪ Castelnau-de-Médoc (33) ▪ Entraygues (12) ▪ Epernay (51) ▪ Houdemont (54) ▪ Lanildut (29) ▪ Marckolsheim (67) ▪ Montagnac (34) ▪ Montreuil (93) ▪ Saint-Affrique (12) ▪ Saint-Vaast-la-Hougue (50) ▪ Toul (54) ▪ Vire (14) ▪ Vitry-le-François (51)

Démarche reconnue



▪ Bagnères-de-Bigorre (65) ▪ Blain (44) ▪ Boissy-Saint-Léger (94) ▪ Lamontélerié (81) ▪ Locmiquélic (56) ▪ Maromme (76) ▪ Saint-Gervais-les-Bains (74) ▪ Saint-Maurice (94) ▪ Saint-Nolff (56) ▪ Saint-Gildas-de-Rhuys (56) ▪ Sultz-les-Bains (67) ▪ Trévou-Tréguignec (22).

Pour tout savoir sur le label APIcité® :

<http://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/le-label-apicite-r.html>